

## Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 10 mars 2025

Vœu présenté par M<sup>me</sup> Flore Munck au nom du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes, Socialiste, Écologistes et Citoyen·nes et M. Daniel Guérin, Conseiller départemental

### **Carte scolaire 2025/2026 : pour un plan éducatif adapté aux besoins d'intervention et une actualisation de la cartographie des réseaux REP et REP+ en Val-de-Marne.**

**Considérant** l'écart important entre les moyens de l'éducation nationale et les besoins réels des élèves et des équipes éducatives, afin de réduire les inégalités scolaires et spatiales et de garantir aux élèves Val-de-Marnais l'accompagnement indispensable à la réussite de leurs études.

**Considérant** les fermetures de classe à venir ; 135 définitives, 17 conditionnelles, pour l'ouverture de seulement 86 classes assurées et 21 conditionnelles ; soit un total de 152 fermetures pour 107 ouvertures.

**Considérant** le projet de carte scolaire actuel, qui prévoit de nombreuses fermetures de classes, augmentant ainsi en moyenne le nombre d'élèves par classe.

**Considérant** que le nombre déclaré de classes ULIS demeure très nettement insuffisant au regard des besoins, du nombre de notifications et de l'insuffisance constante des effectifs d'assistants d'élèves en situation de handicap.

**Considérant** que le nombre de classes ULIS en collège est largement insuffisant par rapport à celui des classes ULIS en école primaire, ce qui empêche de garantir une continuité éducative pour de nombreux élèves en situation de handicap.

**Considérant** les 135 réseaux REP et REP+ de l'académie de Créteil et la nécessité de revoir la cartographie actuelle pour qu'elle reflète correctement la réalité des besoins et notamment au vu de la dégradation des conditions sociales de certains établissements.

**Considérant** qu'au regard de l'Indice de Position Sociale (IPS), 8 établissements sont éligibles à un classement en REP, 4 en REP+, ce qui porte à 12 le nombre d'établissements nécessitant un classement.

**Considérant** qu'un certain nombre de ces collèges éligibles au classement REP se trouvent dans des quartiers reconnus Politique de la Ville.

**Considérant** les inquiétudes importantes des enseignants, parents et élus, refusant les fermetures de classes dans le premier degré ainsi que celles envisagées dans plusieurs collèges.

**Considérant** la tenue du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) le 04 mars 2025 adoptant un vœu d'urgence pour le Val-de-Marne.

## **Le Conseil départemental du Val-de-Marne :**

**Demande** l'annulation des projets de fermetures de classes envisagés et la création des postes nécessaires, afin de garantir les missions du service public de l'Éducation nationale pour la rentrée 2025 et l'année scolaire 2025-2026.

**Demande** une actualisation de la cartographie des réseaux REP et REP+ afin de refléter la dégradation des conditions de travail et sociales, et de permettre le classement des 12 établissements concernés en REP ou REP+.

**Demande** que les écoles ayant un IPS inférieur à 90 puissent dès la prochaine rentrée obtenir les moyens nécessaires à leur dédoublement en attendant le classement en REP des collèges.

**Soutient** les revendications formulées par les syndicats, notamment la demande de dédoublement des Grandes Sections (GS) dans toutes les écoles REP du département.

**Soutient** les revendications des assistants d'élèves en situation de handicap pour l'obtention d'un véritable statut de fonctionnaire avec le salaire afférent, pour la création massive de postes d'AESH ainsi que l'ouverture de classes ULIS supplémentaires ;

**Renouvelle** son exigence d'un plan d'urgence réel, accompagné de dotations à la hauteur des besoins pour le Val-de-Marne, afin de permettre aux enseignants et à la communauté éducative de disposer des moyens humains et des équipements indispensables pour assurer des conditions d'enseignement visant à la réussite de tous les élèves, à tous les cycles de leur scolarité.

**Renouvelle** son appel à sanctuariser le service public d'éducation, qui ne devrait plus être à la merci de mesures d'économies conjoncturelles ;

-----